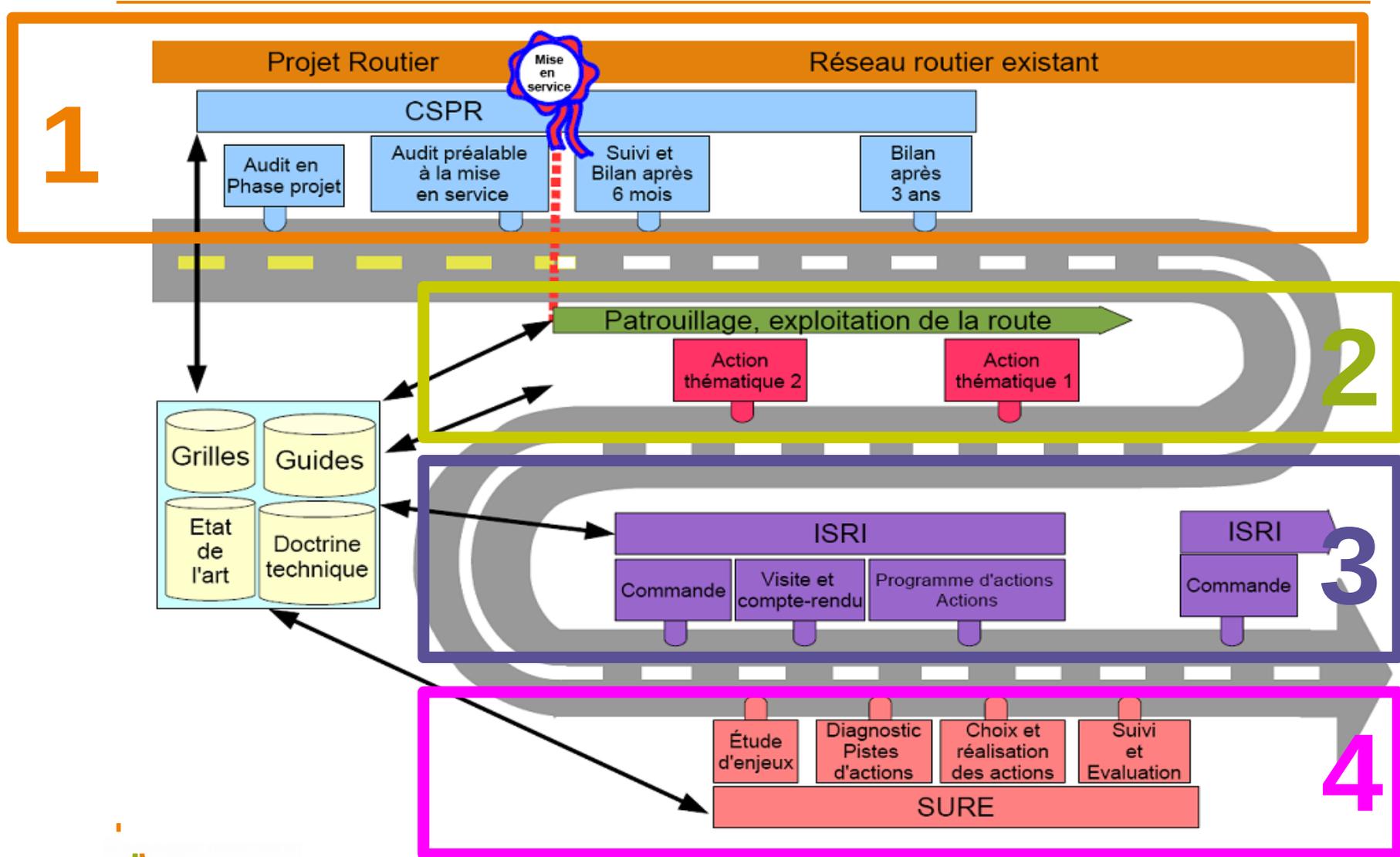


# La démarche ISRI

## Inspection de Sécurité Routière des Itinéraires

# La sécurité dans la vie d'une route



# Objectif de l'ISRI

---

## Faire un diagnostic :

- ✓ Des particularités de la route existante
- ✓ De l'environnement de la route :

les « *événements routiers* »

... qui peuvent influencer le comportement du conducteur et avoir ainsi des répercussions sur la sécurité routière.

# Objectif de l'ISRI

---

## Les inspecteurs :

- ✓ Des usagers de la route, mais pas des experts ;
- ✓ Une vision neuve qui reste le point de vue de l'utilisateur ;
- ✓ Des agents certifiés mais :
  - ✓ Qui ne font pas de jugement de valeur,
  - ✓ Qui ne proposent pas d'action corrective,
  - ✓ Qui identifient les points surprenants, non exhaustifs, sans référence à des standards, normes,...

# Le manuel de référence

*Adapté au type de route ou de carrefour*

---

## Les 7 critères d'appréciation de la qualité d'un aménagement routier sécurisé

- La **V**isibilité
- La **L**isibilité
- l'adéquation de l'infrastructure aux contraintes **D**ynamiques
- Les possibilités d'**É**vitement et de récupération
- La limitation de la **G**ravité des chocs
- La **C**ohérence de tous les éléments de la voirie et de son environnement
- La gestion des **F**lux dans un objectif de sécurité

# Les attentes de l'exploitant

---

- Une approche :
  - ✓ préventive
  - ✓ simple
    - ✓ efficace et pratique
    - ✓ récurrente et systématique
    - ✓ à son initiative et à son bénéfice
- En trois temps :
  - ✓ La commande
    - ✓ Les visites et le compte-rendu
    - ✓ Le plan d'action

# Programmation

---

- Intégrer les contraintes de l'exploitant,
- DEUX inspecteurs / itinéraire,
- 80 km sur routes bidirectionnelles, ou 120 km sur routes à chaussées séparées et échangeurs dénivelés,
- De JOUR et de NUIT,
- Des précisions fournies par l'exploitant : l'itinéraire, la période, les documents à fournir, les véhicules et protections (si besoin), les contacts

# En conclusion

---

- Un **enjeu** important dans le contexte européen (prise en charge de la sécurité par l'exploitant)
- Des **points de vigilance** :
  - ✓ Des véhicules équipés (et quelques équipements spécifiques)
  - ✓ Organisation du temps de travail (cycles de travail, travail de nuit, respect des contraintes minimales)
  - ✓ Sécurité des agents

---

# MERCI

**Pascal GAUFICHON**

Chargé d'études en signalisation de direction

Cerema Sud-Ouest

05 56 70 65 95

[Pascal.gaufichon@cerema.fr](mailto:Pascal.gaufichon@cerema.fr)